



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

allocation de rentrée scolaire

Question au Gouvernement n° 4281

Texte de la question

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

M. le président. La parole est à M. Alexis Corbière.

M. Alexis Corbière. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, quelques jours avant la rentrée, lors d'une émission télévisée, vous avez donné votre opinion sur une énième proposition de loi de responsables de la droite et du centre, qui entretiennent le vieux mythe réactionnaire selon lequel l'allocation de rentrée scolaire (ARS) serait finalement trop généreuse, trop souvent gaspillée par des parents inconscients qui la détourneraient pour des achats futiles et qu'il faudrait davantage contrôler. Partageant les fantasmes de ces élus, vous avez affirmé, je vous cite : « On sait bien, si on regarde les choses en face, que parfois il y a des achats d'écrans plats plus importants au mois de septembre qu'à d'autres moments. »

Non, monsieur Blanquer, il n'est pas acceptable – de surcroît quand on est ministre de l'éducation nationale – de fabriquer de telles *fake news*. (Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR.) Vous en êtes d'ailleurs coutumier, en juillet dernier par exemple, à propos du covid ou d'autres sujets sur lesquels vous avez eu des propos hasardeux. Ici, la gravité de votre fausse information réside dans le fait qu'elle est méprisante et blessante pour nos concitoyens les plus modestes. Le mépris des pauvres, ça suffit ! (Mêmes mouvements.) Vous n'avez jamais la même exigence quand il s'agit de milliards d'euros d'argent public distribués aux grandes entreprises du CAC40 sans condition d'embauche ni contrepartie sociale. (Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)

Non, monsieur Blanquer, on ne sait pas que les écrans plats s'achètent davantage en septembre : c'est pure invention, aucune donnée n'en atteste. En revanche, selon des instituts spécialisés, on sait même que les mois d'août et de septembre sont les pires mois de vente des écrans plats et qu'on ne constate aucune augmentation des ventes de produits high-tech à cette période. Comment peut-on laisser colporter la rumeur que 370 euros attribués aux familles les plus modestes, pour un enfant et pour toute une année, seraient presque trop puisque la somme serait détournée par de mauvais parents ? Monsieur Blanquer, depuis vos déclarations, le ministre des solidarités et le Premier ministre vous ont publiquement recadré – tant mieux d'ailleurs. Devant la représentation nationale, retirez-vous vos mensonges ? Je vous donne l'occasion de vous excuser auprès des 3 millions de familles que vous avez blessées par vos paroles. (Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports*. Je suis très heureux de vous retrouver en bonne forme, monsieur Corbière. Vous me donnez l'occasion de revenir sur un sujet important pour les enfants : le point de départ du raisonnement doit toujours être de savoir si l'argent public est

utilisé pour les enfants.

M. Pierre Cordier. Le Premier ministre est d'accord.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Lorsque j'ai répondu à cette question – c'était une question, ce n'était pas un sujet que je désirais spécialement mettre sur la table – elle concernait, vous l'avez rappelé à juste titre, une proposition de loi de la députée Perrine Goulet. C'est une proposition intéressante – c'est ce que j'ai dit – qui mérite d'être regardée.

M. Jean-Luc Mélenchon. Il faut arrêter !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Il faut savoir de quoi on parle : à ce sujet, les enquêtes sont soit très anciennes, soit assez faibles. Cela mériterait, dans le futur, de plus amples instructions. Je me base sur les discussions que j'ai très souvent sur le terrain avec les professeurs des écoles en particulier, ou les directeurs d'école. Comme l'a rappelé le Président de la République quand nous étions ensemble à Marseille, chacun sait qu'il y a évidemment des usages différents d'une famille à l'autre.

M. Jean-Luc Mélenchon. Oh !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Mais bien entendu ! Tout le monde ne va pas dans les mêmes rayons faire les mêmes achats : il y a une liberté d'achat. On peut être d'accord avec ça ; on peut aussi se dire que des initiatives différentes peuvent être intéressantes. Le maire de Clichy-sous-Bois par exemple, qui achète du matériel et le distribue aux familles, fait à mon avis œuvre utile. Quand nous créons le pass'sport, nous ne donnons pas 50 euros, nous donnons un chèque de 50 euros utilisable dans un club de sport. Quand le président Lula, au Brésil, conditionne certaines allocations au fait qu'elles aillent aux mères de famille pour que les enfants aillent à l'école, vous trouvez ça progressiste. Eh bien on peut avoir des idées progressistes de ce genre, non pas pour remplacer l'allocation, mais éventuellement pour la compléter. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Donc soit on se paye de mots comme vous aimez le faire si souvent... *(Protestations sur les bancs du groupe FI.)*

Les familles pauvres ne voient pas ça du tout comme du mépris, j'ai reçu des dizaines de témoignages de gens qui, au contraire, voient très bien de quoi on parle, notamment du potentiel – si on analyse les choses – au service des enfants. Sur ce sujet comme sur les autres, vous verrez toujours ma boussole : ce sont les droits de l'enfant. Vous, votre boussole, c'est la polémique ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – M. Alexis Corbière mime une personne en train de ramer.)*

Données clés

Auteur : [M. Alexis Corbière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4281

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 septembre 2021](#)